Syndicat National
des Directions Générales
des Collectivités Territoriales

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

10 DÉCEMBRE 2026

Commission Consultative Paritaire

LE SNDGCT, LA FORCE DU COLLECTIF AU SERVICE DE TOUS LES TERRITORIAUX

C'est en **Commission Consultative Paritaire** que sont examinées les situations individuelles des agents contractuels. Elle examine les décisions les plus sensibles : licenciement, discipline, entretien professionnel, temps partiel ou télétravail.

Le 10 décembre 2026,
je choisis le syndicat national qui représente,
soutient, fédère toutes les directions générales,
et contribue à l'action publique



5 ENGAGEMENTS, 1 AMBITION : ÊTRE UTILE À CHACUN, DÉFENDRE TOUS

1 VOUS DÉFENDRE

Expertise statutaire
Défense individuelle et collective
Représentation efficace en toutes circonstances

2 ÊTRE A VOS CÔTÉS

Réseau local à l'écoute
Accompagnement
Médiation
Entraide et soutien au quotidien

3 PORTER NOS VALEURS

Respect, écoute et bienveillance
Solidarité
Intégrité, loyauté et indépendance
Intérêt général

4 FAIRE AVANCER VOS DROITS

Carrière et mobilité
Rémunération
Formation
Santé, sécurité et conditions de travail

5 PESER DANS LES DÉCISIONS

Dialogue social
Négociation
Expertise et influence au niveau national et local

Votre voix compte. Ensemble, faisons avancer la Territoriale !

Maquette réalisée sur CANVA PRO - SNDGCT DM

EN VOTANT SNDGCT, VOUS DONNEZ PLUS DE FORCE À VOTRE VOIX



CE QUE NOUS DÉFENDONS :

1. Affirmer notre attachement au statut et au concours, tout en défendant leur nécessaire adaptation et leur assouplissement pour répondre aux enjeux territoriaux d'aujourd'hui et de demain.
2. Améliorer les parcours professionnels, faciliter les mobilités et mieux reconnaître l'expérience, les compétences et les responsabilités exercées.
3. Rétablir l'attractivité salariale de la fonction publique territoriale, par la revalorisation des grilles indiciaires et une rémunération davantage en adéquation avec le niveau des fonctions et des responsabilités.
4. Renforcer la formation afin d'accompagner les évolutions professionnelles et les exigences croissantes de l'action publique locale.
5. Reconnaître les fonctions de direction générale et de secrétariat général de mairie, indispensables au bon fonctionnement, à la continuité et à la sécurité juridique des collectivités.
6. Poursuivre sans relâche notre mobilisation pour garantir une protection fonctionnelle effective des cadres territoriaux, notamment en cas de mise en cause au titre du régime de responsabilité des gestionnaires publics (RGP).

EN VOTANT POUR LA LISTE CONDUITE PAR LE SNDGCT :

Vous faites le choix d'une force collective
Écoutée au niveau national et présente dans les débats territoriaux

Vous votez pour un syndicat crédible
Qui défend les collectifs de travail et valorise vos métiers

Vous renforcez un dialogue social dynamique
Responsable et utile à tous les territoriaux

Vous bénéficiez d'interlocuteurs engagés
Proches du terrain, reconnus pour leur expertise territoriale

Maquette réalisée sur CANVA PRO - SNDGCT DM

LE 10 DÉCEMBRE 2026

VOTEZ SNDGCT !

Votre voix. Nos compétences. Notre force collective.

UN SYNDICAT PROCHE, EXPERT ET INDÉPENDANT

à vos côtés !